



BULLETIN
MUNICIPAL
Janvier 2019

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Etat civil</i>	3
<i>Infos pratiques (horaires)</i>	4
<i>La bibliothèque</i>	5
<i>Périscolaire</i>	6
<i>Cantine</i>	6
<i>OGEC</i>	7
<i>Club de l'âge d'or</i>	8
<i>Ancienne station-service</i>	10
<i>Tri des déchets</i>	11
<i>Fleurissement</i>	12
<i>Parc du Pilat</i>	12
<i>Multi-service</i>	14
<i>Collectif solidarité</i>	15
<i>Les timbres</i>	16





Chers Planfoyards,

Déjà une nouvelle année se présente à nous, le début du mois de janvier me donne l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé, de réussite, et de bonheur à vous et à vos proches. Toute l'équipe municipale se joint à moi.

Nous quittons 2018 dans un climat de contestation et de repliement sur soi. Les inégalités entre les Français s'accroissent, et engendrent beaucoup de violence. Les extrêmes gagnent du terrain dans tous les pays du monde. Le partage entre les peuples et les hommes n'est plus désiré. Est-ce que si nous persévérons à nous engager dans cette voie, la vie sera meilleure ? Je ne le pense pas. J'espère que l'année 2019 nous permettra de retrouver calme, sérénité et que l'optimisme reviendra rapidement.

Comme tous les ans ce bulletin donne à toute l'équipe l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'année passée, les projets qui seront réalisés en 2019 et toutes les informations utiles à la vie communale.

Je vais d'abord commencer par vous communiquer les chiffres de l'INSEE concernant la population communale. Au premier janvier 2019, nous sommes 1047 Planfoyards. La courbe démographique du village grimpe tous les ans depuis une dizaine d'année. La gestion des services au public devient tous les ans de plus en plus compliquée. Les dotations de l'état et les différentes aides dont nous bénéficions sont en constante baisse, ce qui nous impose de faire plus avec moins.

Cette année 2018 nous avons investi dans la modernisation du réseau d'eau potable. Le remplacement d'une partie du parc des compteurs mécaniques par des compteurs télé-relevés va faciliter la facturation et fiabiliser le comptage des volumes consommés. Les réservoirs sont depuis peu télé-surveillés. Les débits des sources, les volumes consommés ainsi que les niveaux sont maintenant visualisables en temps réel depuis la Mairie. Cette modernisation va se poursuivre en 2019. Au printemps le renouvellement de 1200m de canalisation sera réalisé et des travaux de maçonnerie dans les réservoirs sont aussi prévus.

On nous avait promis pour l'automne 2018, la réalisation des travaux de déploiement de la fibre dans le cadre du projet THD42. Malheureusement, les moyens mis en œuvre insuffisants, les compétences des entreprises choisies ou des services du SIEL vont nous obliger à attendre une année supplémentaire. Planfoy sera la dernière commune des Monts du Pilat à être connectée. Et pourtant la fibre est au Guizay.....

La réhabilitation du bâtiment de la salle communale sera réalisée cette année. Nous n'allons garder que les murs. La toiture, l'isolation phonique et thermique, les huisseries intérieures et extérieurs, la ventilation ainsi que l'installation électrique tout sera refait et mis aux normes. Bien sûr cette opération va créer des désagréments. La cantine scolaire doit déménager vers l'espace Charles Exbrayat pendant les vacances de février, et nous ne pourrons plus prêter la salle du rez-de-chaussée aux associations pendant les six mois de la durée des

travaux. Nous allons devoir nous adapter à un fonctionnement différent pendant quelques temps, mais c'est le prix à payer pour ensuite utiliser des locaux neufs et plus fonctionnels.

Enfin nous avons connu une grosse chute de neige fin octobre. Cet épisode climatique exceptionnel m'oblige à rappeler que l'élagage des arbres et des haies est de la responsabilité des propriétaires. Les coupures d'eau sont la conséquence de la chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique. Le chasse-neige et les administrés souhaitant se déplacer ont été également victime du manque de civisme de certains.

2019 sera je l'espère une belle année et sachez que vous pourrez toujours compter sur l'équipe municipale pour rendre la vie du village aussi agréable que possible. Meilleurs vœux à tous.

Jean-François LOUISON

NAISSANCES

12/06/2018	CHAUMARD Théo
13/06/2018	LAURENT Esteban
15/06/2018	GUICHARD Mano
26/07/2018	SUCHET Ambre
13/08/2018	BENYAKHOU Yousra
18/08/2018	ROUSSET Valentin
25/08/2018	NGUYEN Imriel
28/09/2018	REGHEM LOECKX Mathias
03/10/2018	GAREL Astrée
07/10/2018	LETAIEF Isra
29/10/2018	DUCHAND Charles



MARIAGES

16/06/2018	DEFONDS Patrice et ILLOUZ Hortense
26/06/2018	CRAPSKY Stéphane et POUGNIER Géraldine
18/08/2018	PONTON Anthony et NUEL Audrey
13/10/2018	VIZUETE Adrien et PLANTIER Alexiane

DECES

03/08/2018	DIDIER Maryse-Armelle
10/07/2018	SEYVE Roger



Horaires de la Mairie

Mairie de Planfoy

1 square Henri de Rochetaillée

42660 PLANFOY

Tél. : 04 77 51 40 69

Courriel : mairiedepanfoy@orange.fr

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en en faisant la demande à la mairie.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	09h00 12h00	10h00 12h00
				14h00 17h00	

Permanences de Mr le Maire : sur rendez-vous lundi, mercredi, vendredi matin
Mr le Maire, les adjoints et conseillers peuvent également recevoir sur rendez-vous

Horaires de l'agence postale

Tél. : 04 77 51 40 05

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h30 11h30	08h30 11h30		08h30 11h30	08h30 11h30	08h30 11h30
		16h00 18h00			

Horaires de la bibliothèque

Tél : 04 77 51 47 91

Adresse : 1, Square Henri de Rochetaillé - 42660 Planfoy

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					10h00 12h00
16H30 18H30		16H30 18H30		16H30 18H30	

Urgences eau potable

Tél : 06 46 11 71 53

Dédié aux urgences en dehors des heures d'ouverture de la Mairie (fuites sous chaussée, risques pour la sécurité des biens et des personnes). Les interventions à l'aval du compteur sont à la charge du titulaire de l'abonnement. **La Commune n'interviendra pas sur une partie privative.**



Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat poursuit sa mise en place.

Le nom qui a été choisi pour le réseau est « **Médiathèques des Monts du Pilat** ».

Depuis avril 2018, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques ce qui a demandé un gros investissement en terme de formation. Ce

nouveau logiciel et la mise en place des cartes lecteurs a permis de donner une première identité concrète au réseau.

Les lecteurs peuvent désormais avec la même carte emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire. Cependant, ils doivent rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet, de consulter son compte lecteur et le catalogue des fonds documentaires. Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendrera la mise en place d'un système de livraison assurée par une navette régulière dans les différents points du réseau.

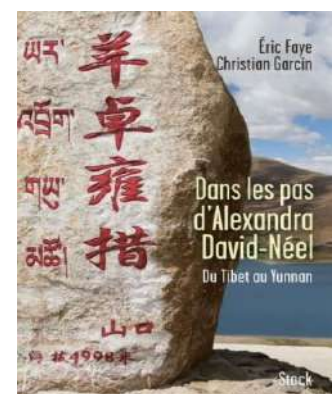
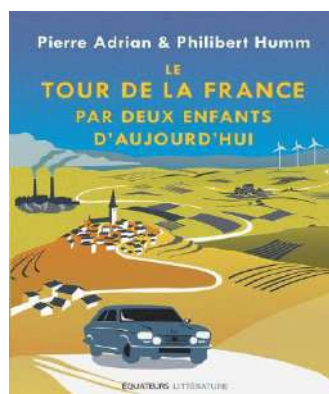
Enfin courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expo...).

Venez participer, cette année au **prix littéraire curieux voyageurs** en empruntant à la bibliothèque les trois livres sélectionnés.

Lisez et votez avant le 22 mars 2019.

PRIX LITTÉRAIRE CURIEUX VOYAGEURS

La sélection



Périscolaire

Cette année, 132 élèves sont accueillis dans les écoles de Planfoy : 51 répartis dans les deux classes de maternelle et 81 dans les trois classes d'élémentaire.

Un accueil périscolaire et extrascolaire est organisé tous les jours de la semaine. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Les mercredis, le centre de loisirs fonctionne en journée ou demi-journée de 8h à 18h. La fréquentation le mercredi après-midi est un peu moins importante que celle du matin.

Un accueil en centre de loisirs a aussi été mis en place pour les premières semaines des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Pour la période des vacances d'automne, les enfants n'ont pas été très nombreux sur les trois derniers jours. Concernant les petites vacances, un bilan sera fait en fin d'année afin de voir si ce dispositif sera maintenu ou non l'an prochain. Cela dépendra de la fréquentation.

La cantine accueille un nombre croissant d'enfants. En moyenne 85 par repas, répartis sur deux services.



Afin d'améliorer l'accompagnement des enfants une personne supplémentaire a été embauchée pendant les heures de cantine.

Le repas est fourni par le collège St Régis de Saint Genest Malifaux en liaison chaude.

Cantine

Un nouveau logiciel d'inscription est en place depuis début novembre afin de permettre aux parents d'inscrire leur enfant directement sur internet.

Les inscriptions pour la semaine suivante sont possibles jusqu'au jeudi minuit.

Il est conseillé d'inscrire les enfants, pour ceux dont les plannings sont fixes, pour une longue période, voire à l'année.

Les modifications sont possibles, là aussi chaque



semaine jusqu'au jeudi minuit. Les repas sont commandés au collège St Régis le vendredi matin. Les repas des enfants non-inscrits seront facturés à un tarif plafond.

Nous espérons que ce système facilitera le travail de tous. Lors des travaux prévus dans la salle communale, la cantine sera déménagée dans le gymnase pendant quelques mois. Ce sera certainement un peu compliqué mais nous essayons d'anticiper et de faire au mieux afin de permettre un service dans les meilleures conditions.



L'OGEC et l'école maternelle : les projets 2018-2019

L'OGEC de l'école maternelle privée de Planfoy, organisme de gestion d'une école catholique, s'occupe de la gestion administrative, du personnel et des budgets pédagogiques et fonctionnels de l'école.

Pour cette année 2018-2019, le gros projet est le changement de l'aire de jeux sur laquelle les enfants jouent depuis 1996.

OGEC

Dans ce cadre, nous faisons appel à l'ensemble des habitants de la commune à différents niveaux : Tout d'abord un APPEL AUX DONS afin de nous aider à la réalisation de ce projet, en lien avec la Fondation Saint Matthieu afin que les dons puissent être déductibles des impôts. Ensuite, AVIS AUX BRICOLEURS qui ont un peu de temps à nous consacrer ! Dans un 1er temps pour le démontage de l'ancienne aire de jeux qui doit être fait avant fin février 2019 et dans un 2nd temps, une aide lors du chantier d'installation de la nouvelle aire qui se fera du 15 au 18 avril 2019.

Merci de vous faire connaître par mail à ogecplanfoy@gmail.com

L'ancienne aire de jeux est proposée à la vente (100 euros, à négocier).

L'OGEC organise également plusieurs manifestations au profit des enfants de l'école :

- Une vente de bugnes au mois de février
- Une vente de Comté au mois d'avril
- La kermesse, moment festif pour les enfants, en lien avec l'APE (Association de Parents d'Elèves) des 2 écoles, au mois de juin

Vous serez informés par vos enfants ou par des affiches et flyers dans le village.

CLUB de l'AGE d'OR des RETRAITES

ANNEE 2018-2019

Le bureau vous souhaite à tous avec quelques jours d'avance : « Bel été avec du soleil »

Voici le programme que nous avons préparé pour cette année.

Comme toujours vous pouvez venir avec des amis même pour une journée.

Sachez **que tous les mardis** même pendant l'été il y a cartes, jeux divers dans notre salle à 15h.

Cette année nous demanderons les chèques à l'inscription pour chaque sortie. Ceux-ci seront retournés à chaque défection jusqu'à 3 jours avant le départ. D'autre part nous incluons dans le prix du voyage le dédommagement pour le chauffeur en fonction du kilométrage qui lui sera remis le jour même ou déposé dans la caisse du club si refus de sa part. A donner à Jeanine en liquide.

SEPTEMBRE

- **Mardi 11-09-2018** : Goûter de la rentrée à 15h. Offert par le club. Nous prendrons les inscriptions pour la journée du jeudi 18-10-2018 avec le chèque du voyage à l'ordre de l'AGE d'OR et le transport en liquide.

OCTOBRE

- **Jeudi 18-10-2018** : Journée à Montarcher, Marol, A.R.100km
Pas d'inquiétude nous aurons un guide pour le matin et il n'y a pas beaucoup de marche à faire.
Visite de ces petits coins de paradis avec un guide.
Restaurant « L'Estampille » à ESTIVAREILLES
Direction APINAC visite du Moulin de VIGNAL
Prix de la journée : 35€+5€= 40€ suivant le nombre.
RV devant l'église à 8h45 pour le covoiturage.

NOVEMBRE :

- **Mardi 20-11-2018** : **Goûter à 15h dans notre salle.**
Inscription pour le repas de Noël avec un chèque d'acompte de 20€

DECEMBRE

- **Samedi 8-12-2018** : Repas de Noël
RV à 12h dans notre salle pour passer la journée ensemble.
Le solde de la journée vous sera demandé sur place en fonction du traiteur.



JANVIER 2019

- **Mardi 8-01-2019** : Galette des ROIS à 15h dans notre salle, offert par le club

FEVRIER

- **Mardi 12-02-2019** : Goûter avec Bugnes à 15h dans notre salle, offert par le club.
L'inscription pour la journée du 21-03, ci-dessous, vous sera demandée avec le chèque.

MARS

- **Jeudi 21-03-2019** : Journée à St Martin La Plaine, A.R. 70km

Repas au restaurant « la Mourine »
 Visite guidée de la Mourine , maison des Forgerons

RV devant l'église à 11h45 pour le covoiturage.

Prix de la journée : 25€+3€=28€ selon le nombre.

- **Mardi 28-03-2019** : Assemblée Générale à 15h

Adhésion 15€ pour cette année encore.

Nous prendrons les inscriptions pour les journées suivantes :

AVRIL

- **Samedi 07-04-2019** : Journée à Firminy, A.R. 46km

Repas au restaurant « Le Moulin » à Caloire

Visite guidée de la Maison de la culture, de l'Eglise Saint Pierre « SITE LE CORBUSIER ».

RV devant l'église à 11h45 pour le covoiturage.

Prix de la journée : (de 36 à 38€ suivant le nombre de personnes) 36+3€=39€

MAI

- **Mardi 8-05-2019** : Restaurant. Le lieu vous sera communiqué plus tard.

RV devant l'église à 11h45 pour le covoiturage.

- **Jeudi 16-05-2019** : Journée à Veauche AR 60km

Verrerie avec un guide

Restaurant « La Sauzée » à St Cyr les Vignes

Ferme des Délices

Prix de la journée : 35€+3€=38€ selon le nombre.

RV devant l'église à 9h pour le covoiturage.

JUIN

- **Jeudi 13-06-2019** : Journée à Annonay, A.R.68km

Thème : le « CUIR » avec visite du Quartier de la CANCE

Restaurant ardéchois

Visite de l'Espace du Parchemin et du Cuir

Prix de la journée : 38€+3€=41€ suivant le nombre.

RV devant l'église à 9h pour le covoiturage.

En espérant vous voir à ces nombreuses journées...

Pour tous ceux qui veulent se joindre à nous, nous collectons tous les bouchons de bouteilles plastique pour « La Croix Rouge ». La famille Bonnevalle ou Josette Kir les prendront bien volontiers.

Merci d'avance pour eux.

Le Bureau :

MP et JC BERMOND : 04 77 51 41 26 ou 06 37 35 40 09

J.MOUTON : 04 77 57 17 10 ou 04 77 39 01 89

Lisou JOURJON- R.COQUARD- D. Vidalinc.



En Juillet 2015, la commune de Planfoy s'est penchée sur le devenir de l'ancienne station-service.

A cette occasion, nous avons sollicité l'Atelier du Triangle dans le cadre de l'étude de programmation de la commune, afin de définir les aménagements et les coûts de réhabilitation du site en espace commercial. Les deux scénarii présentés nous ont permis

d'appréhender les conditions de construction de deux espaces à vocation commerciale, complétés d'une zone de stationnement dédiée pour la clientèle. L'implantation retenue repose sur une uniformisation de l'espace urbain présent sur place, en reconstituant un linéaire bâti le long de la RD 1082.

Cette réalisation aura pour effet de positionner le stationnement majoritairement en recul de la route départementale, et de réduire l'espace visuel de la voie de circulation. Cet élément, en concertation avec une société spécialisée dans les aménagements urbains, pourrait contribuer à réduire la vitesse des véhicules. Afin de compléter cet aménagement, un marquage au sol est envisagé afin de renforcer l'impression de traverser un « petit bourg ».

En août 2015, l'ADEME est saisie par la commune dans le cadre de l'étude de dépollution du site. En décembre de la même année, nous recevons le rapport du bureau ARTELIA, missionné par l'ADEME. En parallèle, le commun participe au Schéma d'Accueil Economique (SAE) de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP). Le site de la station-service de Planfoy est alors intégré au SAE, et positionné parmi les sites prioritaires dans le calendrier prévisionnel d'intervention. Ce grand projet d'accueil économique des entreprises sur la CCMP a été voté en conseil des Maires début 2016.

En mai 2016, la CCMP et la commune de Planfoy contactent l'EPORA (Établissement public foncier d'État de la région Auvergne-Rhône-Alpes) pour répondre à l'appel à projets de l'AMI Friches de la Région (projet de requalification des friches à vocation commerciale). Cette démarche donnera lieu en octobre 2016 à la signature d'une convention tripartite entre l'EPORA, la Commune de Planfoy et la CCMP. Les actions se prolongent dès le début de l'année 2017 par le dépôt d'un dossier Région (appel à projet).

Malheureusement, nous constatons à partir de ce dépôt un ralentissement de l'avancement du dossier. De nombreuses relances sont réalisées auprès de l'EPORA par la commune et la CCMP. Au cours de réunions sur le dossier, et après de multiples relances, nous apprenons que l'EPORA rencontre des difficultés pour retrouver le propriétaire du site. Suite aux démarches engagées par la commune de Planfoy, nous retrouvons la trace du propriétaire. Ce dernier est malheureusement décédé, et nous apprenons que ses héritiers, actuels propriétaires du site, résident à l'étranger. Par chance, un interlocuteur des propriétaires se manifeste en Mairie. Fort de ces nouveaux éléments, l'EPORA engage des négociations amiables en vue de se porter acquéreur du site.

Soutenu par les démarches de la CCMP et de la commune, un accord est trouvé en juillet 2018, avant que ce dernier ne soit malheureusement remis en cause par l'un des héritiers...Après plusieurs relances auprès de l'EPORA afin de connaître les positions des propriétaires, nous statuons début octobre de cette année sur l'échec des négociations amiables.

Compte tenu de la dangerosité du site (pollution, site abandonné, structure en partie démontée, etc... un arrêté de sauvegarde a été prononcé par le Maire. Nous engageons en novembre 2018 une procédure de Déclaration d'Utilité Publique avec la CCMP et l'EPORA qui prendra du temps du fait des délais administratifs et juridiques impondérables. La première phase de cette procédure ne fait toutefois pas obstacle à une acquisition amiable avec les propriétaires, si ces derniers reviennent à de meilleures raisons.

TRI DES DECHETS

Malgré une augmentation régulière des tonnages de déchets recyclés, nous constatons que la qualité du tri n'est plus au rendez-vous ; les erreurs de TRI ont représenté pour 2017, 19 % du poids des bacs à couvercle jaune. Il est, par exemple, de plus en plus fréquent de retrouver des sacs d'ordures ménagères, des bouteilles en verre, du bois ou des déchets verts dans les bacs jaunes. Le pourcentage des erreurs de tri atteint quelquefois 40 %. Il nous arrive même de retrouver des déchets plus « surprenants » tels qu'une yaourtière, un tracteur à pédales pour enfant ou encore une piscine gonflable en plastique de 15 Kg.

Rappelons tout de même que le service de collecte et de traitement des déchets est financé par les impôts des administrés via la taxe foncière, et que de tels incivismes risquent d'induire une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



D'autre part nous remarquons depuis quelques années que le tri du verre sur le territoire du SICTOM Velay Pilat est en perte de vitesse.

Si chaque habitant apportait 1 bouteille et 2 pots ou bocaux en verre de plus chaque mois dans les conteneurs à verre, la performance de notre collectivité augmenterait de 3 Kg/an/hab. La collectivité économise en moyenne 130 €/tonne si le verre est trié.

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Fleurissement de la commune : concours des maisons fleuries et plus beaux jardins de la commune

La commission fleurissement est passée faire le tour des maisons et des jardins de la commune une première fois avant l'été, puis une deuxième fois juste après.

Nous avons vu de beaux balcons, de jolis jardins, des potagers bien aménagés, nous avons rencontré des personnes fières de leurs plantations, et prêtes à nous donner pleins d'astuces.

Nous inviterons les gagnants des plus beaux jardins et des plus belles maisons fleuries le vendredi 5 Avril à 19H au café de la Belotte pour partager le pot de l'amitié et parler jardins.

Ce sera aussi l'occasion de lancer la troisième saison des maisons fleuries.



Bon jardinage à tous !

Autour du crépuscule

Après 20 ans de Concerts en balades et Scènes aux champs, le Parc du Pilat a inauguré en juin une nouvelle saison culturelle à Trèves.

A raison d'un samedi par mois jusqu'en novembre, le Parc vous donne rendez-vous à la tombée de la nuit pour : une découverte lors d'une randonnée, une dégustation de produits du terroir directement dans une exploitation et un spectacle proposé par un acteur culturel pilatois.

N'oubliez pas votre lampe de poche, et surtout, de vous inscrire pour réserver votre place.

Plus d'informations et réservations, sur www.parc-naturel-pilat.fr / rubrique actualités





Le pâturage du XXIème siècle

Un groupe d'agriculteurs du Pilat a créé le collectif « Patur'en Pilat » pour développer des modes de pâturage innovants.

Accompagnés par des techniciens agronomes et des chargés de mission du Parc du Pilat, ils revoient les calendriers de pâturage de leur exploitation. En fonction des parcelles, du type de végétation en herbe ou en broussailles, des besoins saisonniers du troupeau, de la proximité de l'étable, ... ils progressent dans la gestion de

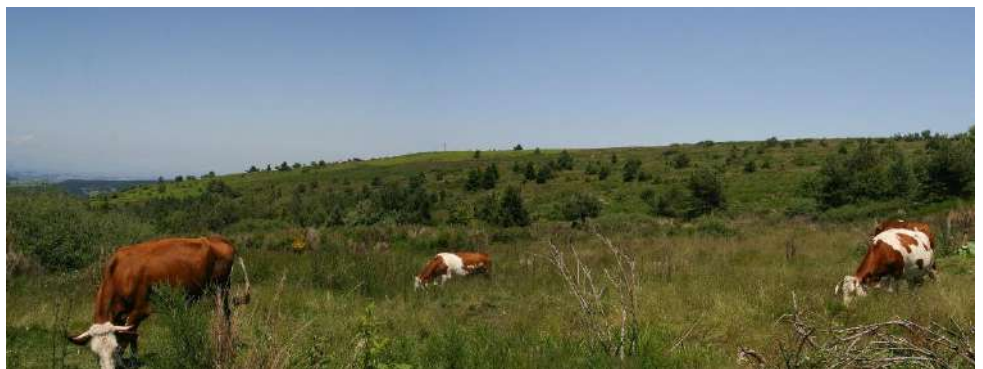
leur ressource fourragère. Concrètement ils arrivent à prolonger de quelques jours d'alimentation sur les parcelles et ainsi gagnent en autonomie et en sécurité alimentaires. Ils modifient aussi le modèle de leur exploitation, substituant la conduite de bêtes au pré aux heures de tracteur passées à travailler le foin. Sans compter que le troupeau entretient les prairies naturelles favorables aux oiseaux et à la biodiversité.

L'utilisation des prairies permanentes est technique et subtile. Il faut d'abord identifier les ressources de végétations entre les parcelles et donc les espaces de période de croissance, quantité et valeur du foin. Ensuite, définir les objectifs attribués aux parcelles dans le calendrier de pâturage (plutôt printemps, été, automne, hiver, plutôt pour 1 lot de génisses, de laitières, ...)

et vérifier que la conduite de pâturage permettra d'assurer ce rôle sur le long terme. Contrairement aux idées reçues, les ligneux peuvent être consommés par les troupeaux en production ou non ; tout repose sur le mode de conduite parcellaire. Ils peuvent même avoir un rôle pour passer la période estivale (restent verts et apportent de l'ombre à l'herbe qui jaunit moins).

Tout le savoir-faire technique de l'éleveur, c'est d'amener son troupeau à apprécier. Il lui faut ensuite conduire la pâture en tenant compte des besoins particuliers du moment : gestation, lactation des animaux, période de sécheresse à anticiper, ...

Depuis que les agriculteurs du Pilat se penchent sur la question, les pratiques évoluent. Si vous voyez des buissons au milieu des prés verts, ce n'est pas forcément un manque d'entretien. Ce peut être simplement un complément alimentaire conservé précieusement.



Plus d'informations sur www.parc-naturel-pilat.fr / nos actions



Bonjour,

Après 4 mois d'ouverture, nous avons décidé de convier les Planfoyardes autour d'un verre de l'amitié dans la salle communale.

Nous souhaitons, en effet, remercier les habitants pour leurs visites régulières au « Marché de Planfoy », mais aussi et surtout pour leur gentillesse et les nombreux compliments qu'ils nous délivrent chaque jour. Nous souhaitons d'ailleurs transformer cette manifestation en événement récurrent annuel (Le premier dimanche du mois de décembre).

Dans le cadre de notre activité, nous avons noté que les produits régionaux et bio proposés sont largement plébiscités. En effet, nous avons fait le choix de la qualité pour de nombreux produits : Poissonnerie ROBERT, bières de la Brasserie de la Loire, compotes et jus de fruits de Saint-Paul-en-Jarez, et depuis peu des produits de Savoie distribués par un Planfoyard, et ce n'est pas fini !



Le poulet rôti est devenu un « rendez-vous du dimanche », et nous adorons cette idée.

Depuis peu, les poissons frais et les plats cuisinés sont également une belle réussite, tout comme l'opération huitres pour ces fêtes de fin d'année.

Le « micromarché de Noël » et son vin chaud aura été un super moment de convivialité !

Le premier bilan est donc globalement positif, même si nous n'avons pas encore mis en place tous les services et produits que nous souhaitons : le relais colis (très compliqué à mettre en place...), les livraisons, les tournées, et pourquoi pas un marché

hebdomadaire ou mensuel, etc...

En conclusion, nous sommes très heureux de notre choix de vie professionnelle, et nous allons redoubler d'effort pour vous proposer les meilleurs produits aux meilleurs prix, dans le cadre d'un accueil toujours le plus chaleureux possible.

Nous souhaitons remercier sincèrement tous les Planfoyardes, les associations, l'équipe municipale, les commerçants et toutes les personnes qui nous accompagnent chaque jour dans cette belle aventure.

Nous allons encore améliorer le magasin pour vous apporter plus de confort et plus de choix, afin de rester un lieu convivial où les personnes se rencontrent et prennent plaisir à échanger.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !!

Loïc MONPERT/Laurence DEMEURE
Le Marché de Planfoy
09-81-88-35-35





Concert
JAZZ
MANOUCHE

Dimanche 20 Janvier

Salle Charles EXBRAYAT de
PLANFOY

À partir de 16h
Entrée : 10€ (adulte) /
5€ (-12 ans)



**Au profit du collectif solidarité
de Planfoy**

Collectif solidarité

Depuis juillet 2015 le Collectif Solidarité apporte son soutien pour aider les personnes en difficultés résidants sur la commune.

Plusieurs personnes sont logées dans les appartements au-dessus de l'épicerie et dans l'immeuble de l'école maternelle.

Le collectif se réunit une fois par mois pour évaluer les besoins et trouver dans la mesure du possible une solution aux problèmes soulevés.

Il peut s'agir de dons financiers mais aussi de dons matériels : nourriture, vêtements, petits appareils.... mais encore de présence amicale, d'aide aux déplacements ...

Toute forme de soutien est la bienvenue selon vos moyens et le temps dont vous disposez.

Vous pouvez rejoindre le collectif à tout moment.

Cet automne, un parrainage a été lancé pour financer une location afin de loger un jeune couple et leur bébé hébergés au village mais qui le 16 novembre se retrouvaient à la rue. Merci à tous ceux qui ont répondu à l'appel.

Nous vous rappelons que les dons et les parrainages bénéficient d'une réduction fiscale de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu fiscal.

Pour conclure sur une note festive, nous vous invitons à réserver la date du 20 janvier 2019. Les Niglos feront vibrer leur jazz manouche au centre Exbrayat à 16h. Réservez cet après-midi de musique et solidarité.

Toutes les recettes seront reversées au collectif de la maison pour tous de Planfoy. Venez nombreux!

Pour plus d'informations:
Gabriel RAMOND tel: 04 77 51 41 94
Brigitte MAS tel 06 79 59 09 66

Donnez vos timbres



Depuis plus de 50 ans, des écoles à Madagascar sont équipées grâce à la vente de ces timbres. Aucun argent récolté juste des timbres, même les plus ordinaires, qui après usage finissent à la poubelle !

Il suffit de découper le timbre sur l'enveloppe et de le donner à votre enfant qui le déposera dans une boîte à l'école ou d'apporter votre récolte à la bibliothèque.

Nous vous en remercions déjà.

Contact:

Marie- Jo Clément
3831 route du Guizay
42660 PLANFOY

Vous nous donnez des timbres oblitérés mais que deviennent-ils ?

A l'arrivée : ils sont triés.

Les ordinaires français et étrangers sont vendus au poids.

Les grands formats anciens français et étrangers "spéciaux" et "sélectionnés" sont vendus par carnets à choix pour les collectionneurs et les bourses philatéliques.

Vous nous donnez des timbres oblitérés mais à quoi servent-ils ?

